



Déclaration préalable

Conseil supérieur de l'éducation du 10 octobre 2024

Monsieur le Président du Conseil supérieur de l'éducation,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Quelques semaines après la rentrée scolaire, ce Conseil supérieur de l'éducation nous permet d'en tirer le bilan.

Comme prévu, les familles ont vécu une rentrée toujours aussi difficile sous le poids de l'inflation et des inégalités sociales. L'OCDE, après le rapport PISA publié en décembre dernier, persiste et signe en prouvant par A + B que l'école publique française ne parvient pas à résoudre la question des inégalités à l'école, mais pire que cela, les aggrave...

L'école inclusive est au bord de l'implosion avec à l'appui un rapport édifiant rédigé par la Cour des comptes qui, de façon parfaitement impartiale, confirme ce que nous décrivons et dénonçons depuis des années.

Aujourd'hui encore, des enseignants qui manquent à l'appel faute de candidats ou qui ne sont pas remplacés, comme en atteste le site du ministère qui propose plus de 1 800 petites annonces de postes à pourvoir immédiatement. Des personnels de direction qui lancent également des bouteilles à la mer pour recruter en urgence.

Pour le ministère, tout va très bien et il n'y aurait pas lieu de catastropher ou de noircir le tableau. Ainsi va l'actualité, la rentrée scolaire 2024 est déjà loin et notre pays est en proie à une instabilité politique et économique très grave.

Notre pays se trouve face à une dette publique abyssale et ne parvient plus à proposer à nos concitoyens des services publics capables de répondre à leurs besoins et aux enjeux des territoires... Nicole Belloubet s'est elle-même rendue à l'évidence, à quelques jours de son départ, et a consenti que les moyens alloués au budget de l'Education nationale n'étaient pas à la hauteur des besoins. Nous le dénonçons depuis des années mais l'entendre de la bouche de la ministre en poste, même démissionnaire, est inédit.

La FCPE, fidèle à sa volonté d'alimenter le débat public avec des mesures utiles et concrètes, propose ici des pistes d'économies et de recettes pour permettre à l'école publique et au budget de l'Education nationale de retrouver l'oxygène qui lui manque :

Abandonner le Service National Universel (SNU), c'est faire immédiatement 164 millions d'euros d'économies immédiates, face à un coût estimé par la Cour des comptes à 2 900€ par jeune en 2022. Dans son récent rapport, la Cour des comptes constate un « pilotage budgétaire qui reste à mettre en place, un coût largement sous-estimé » et ce, alors même que l'école publique manque depuis des années de moyens. Est-ce bien sérieux de persister dans ce dispositif qui ne suscite ni l'adhésion de la jeunesse ni n'a fait la preuve de son utilité pour construire la citoyenneté et le vivre ensemble ?

Pour le budget 2025, renoncer à la généralisation du SNU c'est permettre 10 milliards d'euros de non-dépenses supplémentaires pour le contribuable. C'est prendre la décision de renoncer à un dispositif dans lequel la Cour des comptes relève « une surreprésentation des jeunes issus de catégories socio-professionnelles supérieures et d'élèves ayant de bons résultats scolaires ». Bref, plutôt que de chercher à lutter contre les inégalités sociales et scolaires dans l'école publique, les moyens sont alloués à celles et ceux qui en ont le moins besoin et pour un bilan pour le moins contesté ... On marche sur la tête !

Abandonner la mise en place de l'expérimentation de l'uniforme à l'école, avec un trousseau compris entre 200€ et 300€ par élève qui a déjà coûté au contribuable plusieurs millions d'euros sur le budget 2024. La généralisation de cette mesure coûterait, au bas mot, 2 milliards d'euros, alors qu'elle ne répond à aucun autre objectif que la nostalgie d'une école fantasmée et ne résoudra aucunement la différenciation sociale au sein des établissements.

Renoncer à la niche fiscale des aides privées aux devoirs : difficile, voire impossible de trouver des chiffres clairs et transparents sur ce que coûte cette niche fiscale, mais on peut avec certitude parler de plusieurs millions d'euros.

Et enfin nous proposons une source de recettes inédites au budget de l'Etat avec la taxation des établissements privés sous contrats qui ne respectent pas un objectif de mixité sociale et scolaire. Rappelons juste que l'IPS national moyen des collégiens des établissements privés sous contrat est de 121 alors que l'IPS moyen national des collégiens des établissements publics est de 101. Ces chiffres sont implacables... Alors appliquons ce principe républicain en cette période d'austérité « argent public, école publique ! » pour que cet argent collecté finance utilement des mesures et projets permettant de lutter réellement contre les inégalités sociales, les inégalités scolaires ou encore de mieux rétribuer les enseignants tout au long de leur carrière.

Nous exigeons que l'école publique ne voie pas son budget amputé une nouvelle fois pour être l'une des variables d'ajustement permettant de résoudre l'impasse budgétaire qui est celle de notre pays. Notre fédération ne l'acceptera pas !

Enfin et parce que l'actualité l'impose, nous adressons un message de soutien à la communauté éducative du lycée Sévigné de Tourcoing et à l'enseignante agressée. Nous attendons les résultats de l'enquête en cours mais tenons à rappeler qu'aucune violence n'est acceptable dans un établissement scolaire et qu'aucune concession n'est possible au sujet du non-respect de la laïcité. C'est une valeur cardinale de notre République, qui protège et libère. La laïcité doit être animée et expliquée sans relâche pour que les nouvelles générations participent à son respect au quotidien à l'école et en tous lieux de notre pays.

Je vous remercie de votre écoute.